



Direction générale de la cohésion sociale  
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

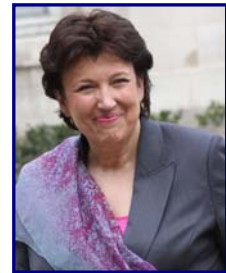
## Synthèse de l'actualité

12 mars 2012

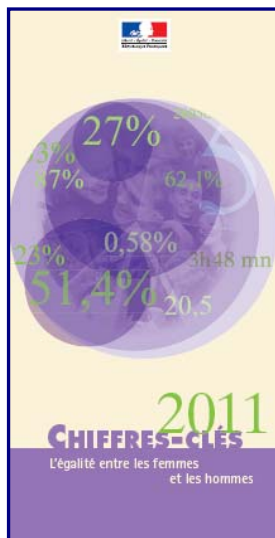
### 1 - Action institutionnelle

#### 8 mars : Roselyne BACHELOT-NARQUIN dans le Val d'Oise

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a effectué un déplacement le jeudi 8 mars dans le Val d'Oise (95) pour la signature de la convention d'expérimentation visant à renforcer la protection des femmes, victimes de violences conjugales, en très grand danger. Cette convention a été signée entre le Conseil général, le procureur de la République, des opérateurs téléphoniques et des associations d'aide aux femmes victimes de violences. Elle a pour objet la mise en place d'un dispositif expérimental de protection des femmes victimes de violences conjugales, demeurant dans le Val d'Oise. Ce dispositif permet, sous certaines conditions, d'attribuer un téléphone portable d'alerte aux femmes victimes de violences de la part de leurs compagnons. Roselyne BACHELOT-NARQUIN a ensuite remis la médaille d'Honneur pour actes de courage et de dévouement à des femmes policiers, gendarmes et pompiers du département du Val d'Oise.



#### Les chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes 2011 sont parus !



Chaque année à l'occasion du 8 mars, le ministère en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes publie ses chiffres-clés. Qu'elles touchent à la démographie, la parité, l'égalité professionnelle, l'accès aux droits et l'articulation des temps de vie, les statistiques présentées dans l'ouvrage montrent l'évolution de la place des femmes dans notre société. A découvrir dans l'édition 2011 des chiffres-clés de l'égalité ! « *Qu'elles touchent à la démographie, la parité, l'égalité professionnelle, l'accès aux droits et l'articulation des temps de vie, les statistiques présentées dans l'ouvrage montrent une évolution positive de la place des femmes dans notre société* », écrit Sabine FOURCADE, Directrice générale de la cohésion sociale, Déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, dans son avant-propos. « *Nous savons cependant qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour que l'égalité des droits, désormais acquise, devienne une égalité dans les faits* ».

[Télécharger les Chiffres clés sur notre site](#)

## L'égalité professionnelle dans la fonction publique

Lors du **Conseil des ministres** du 7 mars, François SAUVADET, ministre de la Fonction publique a présenté une communication relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les trois fonctions publiques. Françoise GUEGOT, députée, a rappelé, dans un rapport remis le 7 mars 2011, que les femmes n'occupent que 14 % des postes d'encadrement dirigeant et 24% des postes d'encadrement supérieur, alors qu'elles représentent 60 % des effectifs de la fonction publique et 60 % de la catégorie A.



Aussi le Gouvernement a-t-il souhaité proposer au Parlement un ensemble de mesures pour renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les administrations publiques, dans le cadre du projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, qui a été définitivement adopté le 1er mars dernier. Ainsi en 2018, 40 % au moins des nominations dans les emplois d'encadrement supérieur de la fonction publique bénéficieront à des femmes. Ce dispositif fera l'objet d'une montée en charge progressive : le taux sera ainsi de 20 % au 1er janvier 2013 puis de 30 % le 1er janvier 2015. Le respect de ces objectifs par les employeurs publics sera garanti par la mise en place d'un mécanisme de pénalités financières. Le projet de loi étend également aux conseils d'administration des établissements publics les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, qui ont fixé un taux d'au moins 40% de femmes dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises cotées. Le projet de loi a également retenu le principe d'une composition paritaire des jurys de recrutement et des instances de dialogue social. Enfin, les modalités de la prise du congé parental ont été améliorées. La première année sera désormais comptabilisée comme une année de service effectif pendant laquelle le fonctionnaire conservera l'ensemble de ses droits, notamment le droit à l'avancement. Parallèlement, le Gouvernement poursuit avec les partenaires sociaux la négociation d'un protocole d'accord qui prévoit d'améliorer la connaissance statistique en matière d'égalité professionnelle, le déroulement des carrières des femmes et l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle. Les politiques menées en faveur de l'égalité professionnelle dans la fonction publique feront par ailleurs l'objet, chaque année, d'un rapport qui sera débattu devant le Conseil commun de la fonction publique avant d'être transmis au Parlement.

## La négociation collective en entreprise en faveur de l'égalité professionnelle

A l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars, le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé ont élaboré conjointement plusieurs fiches de bonnes pratiques pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des dispositions votées en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ces fiches ont été mises en ligne sur le site du ministère du travail. La loi portant réforme des retraites renforce le dispositif légal existant sur l'obligation de négocier un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et, préalablement à la négociation, les entreprises doivent dresser un état des lieux, appelé rapport de « situation comparé » permettant d'apprécier les situations des femmes et des hommes dans l'entreprise afin d'en tirer les conséquences et de proposer des axes d'amélioration concourant à une meilleure égalité professionnelle. Chaque fiche pratique est ainsi accompagnée d'exemples d'objectifs de progression et d'actions permettant de les atteindre ainsi que d'indicateurs chiffrés de suivi dans les 8 domaines thématiques du rapport de situation comparée. Ces outils d'aide à la négociation collective s'adressent en premier lieu aux entreprises, aux représentants du personnel et aux délégués syndicaux, mais aussi aux organisations professionnelles, aux associations engagées dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à toutes personnes intéressées.

[Consulter le dossier sur le site du ministère du Travail](#)

## Tant qu'il y aura des hommes pour mourir sur la route...

Eliette ABECASSIS, Valérie BONNETON, Zabou BREITMAN, Marie DESPLECHIN, Marine DELTERME, Mireille DUMAS, Isabelle GIORDANO et bien d'autres s'engagent aux côtés de la **Sécurité routière** pour une campagne originale lancée à l'occasion du 8 mars : le « Manifeste des femmes pour une route plus sûre ». « En France, 75 % des morts sur la route sont des hommes », explique le service du ministère de l'Intérieur. « Premières victimes, les hommes ont un comportement plus dangereux sur la route. En 2010, 92 % des conducteurs impliqués dans un accident mortel avec alcoolémie positive sont des hommes. Dans les accidents impliquant malaise ou fatigue, 78 % des conducteurs sont encore des hommes ». La Sécurité routière a donc lancé une démarche d'engagement. Marie DESPLECHIN, écrivain, a écrit le Manifeste. « Un texte engagé d'une quinzaine de lignes, qui se veut à la fois une déclaration d'amour aux hommes et un appel à l'action de la part de toutes les femmes. Les mères, les compagnes, les filles, les amies... sont invitées à signer le Manifeste. Elles s'engagent alors à ne plus se taire et à ne plus s'accommoder d'un comportement masculin dangereux qu'elles acceptaient jusqu'alors « par tendresse, par lassitude, par habitude » ». « Les femmes veulent une route plus sûre » commente **La Croix** du 7 mars rappelant que « sur la route le comportement des hommes est plus souvent risqué que celui des femmes ». Le même jour sous le titre « Sécurité routière : les femmes embrayent », **Libération** consacre deux pages au sujet. « Quand les sanctions tombent, ce sont les hommes qui écopent », indique le quotidien, « 83 % des condamnés pour homicide involontaire sur la route et 91 % des permis invalidés ». Et de souligner qu'il y a eu sur la route en 2011 « près de 3 000 hommes tués pour un peu plus de 900 femmes ». Le journal donne la parole à Geneviève JURGENSEN, fondatrice de la **Ligue contre la violence routière**, qui admet que le comportement des hommes est plus souvent inadapté et dangereux que celui des femmes mais pense qu'il faut faire attention à « ne pas dresser les hommes contre les femmes ». « Il ne faut pas réduire l'une des parties au rôle d'accusé » explique-t-elle au journal. Le 8 mars **Le Figaro** titre sur « les femmes, moins dangereuses au volant que les hommes » et souligne que par exemple à Paris, en 2011, « deux conductrices ont causé la mort de deux personnes » alors que « trente-quatre décès en revanche, sont imputables à des hommes ».

[Retrouver la campagne sur le site de la Sécurité routière](#)



### « Comment font-elles pour supporter ça ? »

Le **Centre d'études et de recherches sur les qualifications** (CEREQ) consacre un focus aux jeunes femmes face au sexisme dans leur vie professionnelle. « A partir d'une cinquantaine d'entretiens auprès de femmes qui ont déclaré avoir subi une discrimination dans le cadre de leur vie professionnelle » indique le Centre, « les auteurs font apparaître comment les discriminations sont ressenties par ces jeunes femmes, comment elles font avec... ». (L'enquête a été publiée dans **Agora** n° 57 - synthèse du 3 juin 2011). Le Centre a également mis en ligne un point sur les inégalités de genre dans les travaux du CEREQ par Christine FOURNIER, chargée d'études au département « Formation et certification » : « plus de dix ans de travaux recensés sur ce thème »...



[Retrouver le dossier sur le site du CEREQ](#)

## Application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle

Le 24 mai 2011, le Bureau du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE) a confié à la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité la préparation d'une étude sur le bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. La délégation a désigné Sylvie BRUNET (groupe des personnalités qualifiées) et Maryse DUMAS (groupe CGT) comme rapporteuses. Au-delà du constat revenant sur les difficultés d'application des nombreux dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, cette étude milite notamment en faveur du développement d'une culture de l'égalité, de l'exemplarité des pouvoirs publics et d'une mobilisation des partenaires sociaux sur le sujet. « *Egalité professionnelle : pour le CESE, les accords restent incomplets et trop rares* », signalent **Les Echos** du 7 mars alors que **L'Humanité** relève que le Conseil « *souligne la faiblesse de la négociation collective sur le sujet* ».

[Retrouver l'étude complète et la fiche synthétique](#)



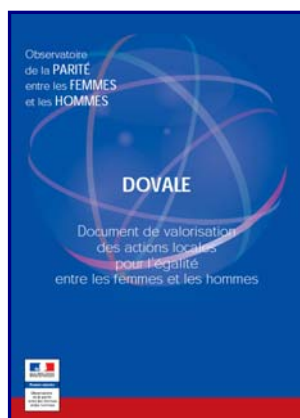
## L'INSEE publie « Femmes et hommes - Regards sur la parité »

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE) publie la nouvelle édition de son ouvrage intitulé « Femmes et hommes - Regards sur la parité », qui fait le point sur la situation des femmes et des hommes dans la société française, et notamment les écarts persistants existant sur le plan des salaires, des pensions de retraite, ou encore des conditions de vie. L'ouvrage de l'INSEE aborde la situation des femmes et des hommes dans la société française : démographie, famille, santé, éducation, activité, revenus, loisirs, pouvoir, etc., ainsi qu'un cadrage européen. Dans cette édition, L'INSEE s'est penché en particulier sur la répartition des tâches domestiques entre les femmes et les hommes et sur les inégalités entre les femmes et les hommes au moment de la retraite.



[Retrouver le dossier sur le site de l'INSEE](#)

## Valorisation des actions locales d'égalité femmes-hommes et présentation du DOVALE



Depuis sa création, l'**Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes** (OPFH) rappelle régulièrement combien la parité permet d'inscrire à l'agenda national et local des politiques d'égalité. Chantal BRUNEL, rapporteure générale de l'Observatoire, souhaite, à l'occasion d'un colloque sur la parité, organisé à l'Assemblée nationale, le jeudi 8 mars, journée internationale des femmes, présenter un outil de valorisation des actions locales d'égalité déjà entreprises et d'inspiration des actions à entreprendre, au service des collectivités territoriales. D'avril 2010 à juin 2011, l'**Observatoire de la parité** a élaboré un Document de valorisation des actions locales pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le DOVALE.

[Lire l'information sur le site de l'Observatoire de la parité](#)

## Le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes

La **direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques** (DARES) consacre le numéro 16/2012 de son DARES Analyses (mars 2012) aux écarts de salaire entre les hommes et les femmes en 2009 et titre « *le salaire horaire des femmes est inférieur de 14 % à celui des hommes* ». Selon le résumé, « *en 2009, dans les entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, la rémunération annuelle brute moyenne des femmes est inférieure de 24 % à celle des hommes, pour les salariés dont le temps de travail est décompté en heures. L'écart est de 14 % quand on se réfère au salaire horaire, c'est-à-dire la rémunération annuelle brute rapportée au nombre total d'heures rémunérées. Le temps de travail contribue en effet fortement aux écarts de rémunération car le temps partiel concerne principalement les femmes* ».



[Télécharger le numéro sur le site du ministère du travail](#)

## Egalité : pour le Sénat « l'heure est à l'exigence de résultats immédiats ! »

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, Brigitte GONTHIER-MAURIN, présidente de la **délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes**, insiste sur le chemin que la société française doit encore parcourir pour parvenir à une égalité véritable entre les femmes et les hommes. Dans les différents domaines - égalité d'accès aux mandats électoraux et aux responsabilités électives, égalité professionnelle et salariale, lutte contre les violences envers les femmes, libre accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse - un corpus législatif conséquent a pourtant été adopté et enrichi par le Parlement. Cependant, la situation des femmes stagne et même parfois régresse. C'est pourquoi, la progression vers une société plus égale doit s'accélérer et engranger des résultats concrets. Elle doit devenir l'ambition partagée de toutes les femmes et de tous les hommes de ce pays pour bousculer les mentalités. Pouvoirs publics et partis politiques doivent, en étant exemplaires dans l'accès des femmes aux responsabilités et aux mandats électifs, participer pleinement de cette dynamique.

## Rapport sur l'hypersexualisation

Quelques nouvelles retombées sur le rapport « Contre l'hypersexualisation, un nouveau combat pour l'égalité » remis à Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale par Chantal JOUANNO, sénatrice de Paris (synthèse du 6 mars). L'information fait la une du **Quotidien du Médecin** du 7 mars qui souligne qu'il faut « *protéger les enfants de l'hypersexualisation* ». Le journal relève également « *le retour en force des stéréotypes garçon-fille* ». **Le Figaro** du 7 mars publie un sondage « *après le rapport sur l'érotisation précoce des jeunes filles* ».



« *Les parents veulent interdire les tenues indécentes à l'école* » titre le journal: 50 % des sondés répondent qu'ils trouvent que les jeunes filles s'habillent « *de façon plus sexy qu'avant mais décente* », 36 % « *de façon trop sexy et non décente* », et seulement 10 % « *de façon normale et décente* ». Le quotidien reprend également les pistes repérées à l'étranger par le **Conseil d'analyse stratégique** (CAS) : charte pour les marques et codes vestimentaires à l'école. Le même jour **Le Figaro** publie une tribune de Michel FIZE, sociologue au **CNRS**, qui « *analyse le phénomène des lolitas qui reste, selon lui, encore peu répandu en France* ». Contestant la façon dont le problème est posé, il souligne « *la responsabilité* » d'une société qu'il qualifie de « *pornographique* ». (Illustration : « *Lolita* » par Stanley KUBRICK (1962), film adapté du roman de Vladimir Nabokov).

## Davantage de femmes dans les conseils d'administration : comment y parvenir?

Devant le peu de progrès réalisés lors de l'année écoulée, Bruxelles envisage désormais d'imposer des quotas de femmes au sein des conseils d'administration des grandes entreprises européennes. La **commissaire européenne à la Justice** Viviane REDING a expliqué le 5 mars qu'au rythme actuel, il faudrait attendre encore 40 ans pour les femmes composent 40 % des conseils d'administration dans les entreprises européennes cotées en bourse. Lors d'une conférence de presse, elle a annoncé le lancement d'une grande consultation publique sur les moyens d'améliorer la parité au sein des conseils d'administration, avec pour objectif la présentation cette année d'un projet de directive européenne. Le texte pourrait comprendre l'introduction de quotas contraignants. La consultation en ligne est ouverte jusqu'au 28 mai. Les avis récoltés aideront la **Commission européenne** à élaborer des propositions, dans le courant de cette année, afin d'améliorer l'équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration.



[Retrouver le dossier sur le site de la Commission européenne](#)

## Aider les femmes dans les pays en développement



En 2012, la Journée internationale des femmes met l'accent sur le rôle crucial joué par les femmes pour combattre la faim et la pauvreté dans les communautés rurales. L'**Union européenne** (UE) contribue à l'émancipation des femmes et au renforcement de leur rôle dans leurs communautés. Garantir aux femmes l'égalité des droits politiques, civiques, économiques, sociaux et culturels est non seulement une question de justice, mais également un facteur essentiel de croissance et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

[Retrouver le dossier sur le site de la Commission européenne](#)

## Hommage : décès de Françoise GEX-CABES

Nous avons appris la semaine dernière le décès de Françoise GEX-CABES à l'âge de 59 ans des suites d'un cancer. Ses obsèques se sont déroulées le mercredi 7 mars au crématorium du Père Lachaise. Françoise GEX-CABES a commencé sa carrière comme documentaliste au Comité du travail féminin en 1977. Lorsque le ministère des droits des femmes a été créé, en 1981, Françoise GEX-CABES est devenue documentaliste du Centre de documentation du service en charge des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a quitté le SDFE en 1993 pour rejoindre le centre de documentation de la Direction de l'administration générale et de la modernisation des services du ministère du travail jusqu'en 2004. Elle était en poste ces dernières années à la documentation du Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) des services du premier ministre. Ses anciennes collègues rendent hommage à cette femme, féministe convaincue, et surtout « grande bossesse » et « grande épicurienne ».



# Spécial 8 mars

## La presse s'empare du 8 mars...

Après **Les Echos**, ou **Le Monde** et **Le Parisien** dans leurs suppléments économiques, qui se penchaient sur l'égalité professionnelle à l'occasion de la Journée internationale des femmes (synthèse du 6 mars), continuons notre survol de la presse à l'occasion de la journée du 8 mars, une journée encore trop souvent appelée « *journée internationale de la femme* ». (Lire également nos autres rubriques).

Plusieurs journaux du 8 mars consacrent leurs unes ou des suppléments entiers à la célébration : **La Croix** se demande comment progresser en matière d'égalité salariale. Le quotidien catholique souligne que « *les femmes gagnent toujours 25 % de moins que les hommes* » et que « *pourtant, les moyens pour réduire les écarts sont connus* » et des progrès « *possibles* ». **Libération** a choisi de publier un cahier hommage au travail de six femmes photographes : « *Femmes en regards* », « *une interprétation multifacettes de la fierté et de la beauté à travers le monde* ». Pour **L'Humanité**, « *les invisibles prennent la parole* ». « *Salariées en lutte de Sodimédical, de Lejaby, de Fralib ou caissière d'Albertville, précaires, enseignante, femme de ménage, cheminote ou chercheuse : elles témoignent et revendiquent* » dans les colonnes du quotidien communiste. Le journal publie également un sondage exclusif **CSA** selon lequel les français perçoivent une dégradation de l'égalité entre les femmes et les hommes par rapport à un sondage équivalent de 2005 (que nous pourrions peut-être analyser comme une meilleure perception des problèmes ? NDR). Et de donner la parole à Rachel SILVERA qui souligne, elle, que « *la précarité des femmes a augmenté* », et à Marie-George BUFFET qui estime que « *les droits des femmes doivent être au cœur de la campagne* ». On notera que **L'Humanité** a publié plusieurs autres articles autour de ce 8 mars : « *Madame fait aussi les courses* » sur la place des femmes dans les courses à pied (5 mars), « *Un festival à 100 % féminin* » sur le festival de théâtre de la Goutte-d'Or (5 mars - synthèse du 24 février), « *Quand les hommes sont belles aussi* » sur l'initiative de **L'égalité c'est pas sorcier !**, de **Femmes solidaires** et de la **Ligue de l'enseignement** (6 mars - synthèses des 21 et 24 février), « *Droits des femmes et démocratie sont indivisibles* » sur l'ouvrage de Françoise PICQ et Martine STORTI (9 mars - synthèse du 16 février), ou quatre pages de réflexion de trois militantes (Françoise PICQ, Geneviève FRAISSE et Christine DELPHY) sur la condition féminine aujourd'hui (**L'Humanité Dimanche** du 8 mars).



**Le Quotidien du Médecin** publie un cahier « *spécial femmes* » titré « *Vous avez dit genre* ». Le quotidien spécialisé dresse un tableau de la santé des femmes mais regrette « *au-delà du sexe en médecine* », « *la (trop) timide émergence du genre* ». On signalera également les pages décalées que consacre **Courrier international** au sujet. L'hebdomadaire s'attaque à « *la mode des implants mammaires et ses ravages* », aux « *meilleures photos du concours « Planète femmes » de la Fondation Alliance française* » et, sous le titre « *Célibataire* », donne la parole à « *la chanteuse allemande Christiane RÖSINGER* » qui « *dénonce la dictature du couple* ». **L'Express** de son côté a rencontré les Françaises. Artistes, créatives, engagées, etc. l'hebdomadaire consacre une quarantaine de pages à ces « *femmes remarquables* ». Le quotidien gratuit **20 Minutes** dédie également sa une et de nombreux articles aux femmes dans son édition du 8 mars.



**Le Parisien** revient sur le 8 mars à deux reprises en rendant compte du rassemblement féministe pour « *dénoncer le sexisme des règles en usage dans la langue française* » (7 mars) et en analysant les chiffres de l'**INSEE** sur la répartition des tâches ménagères entre les femmes et les hommes (8 mars) sous le titre « *Les Françaises en font moins... mais pas grâce aux hommes !* ». Pour **Le Figaro** c'est le service minimum : le quotidien constate discrètement « *les lents progrès de la parité* » en matière de tâches domestiques et d'écart de salaire. Le journal se demande si « *la Journée de la femme* » est une « *grande cause* » ou un « *gadget* », puis évoque même l'idée, (avec Lydia GUIROUS, fondatrice du club Futur au féminin : « *cette journée est sexiste* », ou Aude de THUIN : « *pourquoi pas une journée du géranium en pot ?* »), de sa suppression, oubliant qu'il s'agit d'une célébration centenaire (synthèse du 21 février), proclamée par une résolution de l'Assemblée générale de l'**Organisation des Nations Unies** en 1977 et portée par la **République française** depuis 1982.

On attribuera une mention particulière au journal **Le Soir** qui a mis l'ensemble de son édition du 8 mars, page après page, aux couleurs de la Journée internationale, avec la complicité de nombreux annonceurs. Au-delà de sujets comme les quotas féminins (deux ministres s'expriment sur la question dans les colonnes du journal : « *un mal nécessaire !* »), les femmes hautement diplômées « *mais sans emploi* », la place des femmes dans la police, la « *guerre contre les femmes* » dans la campagne républicaine aux Etats-Unis, un long entretien avec la philosophe Sylviane AGACINSKI sur « *la dignité des femmes* » ou un « *cahier culture 100 % femmes* », le quotidien belge « *met les femmes de l'ombre à l'honneur* ». Dans chaque section, **Le Soir** dresse le portrait de 25 femmes « *influentes mais méconnues* » et proclame dans son éditorial, par la voix de Béatrice DELVAUX, son éditorialiste en cheffe : « *nous n'étions pas féministes, nous pensions que c'était pour les autres, celles qui nous avaient précédées et avaient fait en sorte que nous ayons une carrière, une famille, des hommes dans nos vies, sans que cela pose problème, à nous, aux autres, à la société* ». Et de souligner que « *la place des femmes et le respect et l'égalité qu'on leur doit sont aujourd'hui toujours un combat et une exigence* ». Et, pour elle, « *c'est au quotidien, dans nos relations, dans l'éducation de nos enfants, de nos fils, que nous construirons cette égalité et ce respect. Dans nos comportements de femmes aussi : nous pouvons servir de guides, de remparts, de relais* ». « *Osez faire des choix, battez-vous !* » s'exclame-t-elle pour conclure

Enfin, **Le Monde** daté du 9 mars a choisi de mettre les femmes arabes à l'honneur de son « *numéro spécial* » à l'occasion de la Journée internationale. Le quotidien consacre quatre pages aux « *femmes du printemps arabe* » et publie l'« *appel pour la dignité et l'égalité* » (lire ci-dessous) lancée par huit femmes arabes. Le quotidien, qui plaide dans son éditorial pour « *l'abolition du 8 mars* » pour souligner que « *le combat pour l'égalité est un combat de tous les jours* », se penche également sur « *les timides propositions des candidats pour plus d'égalité* » et les entreprises où « *quelques hommes militent pour la mixité au sein des équipes dirigeantes* » comme par exemple **Sodexo** ou **France Télécom**.





## Communiqué de presse du Collectif national pour les droits des femmes

Selon un communiqué diffusé par le **Collectif national des droits des femmes (CNDF)**, « cinq mille personnes ont manifesté à Paris de la Nation à la Bastille à l'occasion de ce 8 mars journée internationale de luttes pour les droits des femmes, à l'appel du CNDF et de plus de 50 associations féministes, syndicats et partis politiques ». « Cinq mille personnes qui se sont réunies autour de revendications radicales qui, partant de la réalité de ce que vivent les femmes les plus opprimées, visent à changer leur vie. Cinq mille personnes qui savent qu'en matière des droits des femmes rien n'a jamais été octroyé et qu'il a toujours fallu lutter » estime l'association qui indique que le cortège s'est dirigé vers l'hôpital Saint Antoine où a eu lieu une prise de parole de représentantes de la Maternité des Lilas, des Bluets et de la Coordination des comités de défense des hôpitaux & maternités de proximité. « Le cortège s'est ensuite arrêté de nouveau devant des commerces de proximité pour dénoncer les inégalités salariales entre femmes et hommes et exiger l'égalité maintenant » indique le **CNDF** pour conclure : « à la Bastille, à l'arrivée, s'est affirmé un pôle « Abolition » de la prostitution qui a tenu à réaffirmer sa volonté de ne pas incriminer les personnes prostituées en réclamant l'abolition des lois sur le racolage, une véritable réinsertion accompagnée d'une politique de responsabilisation et de pénalisation des clients ». Plusieurs associations et partis se sont désolidarisés de cette action.

## Les Chiennes de garde montrent les crocs au « Macho de l'année »

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, **les Chiennes de garde** ont décerné leur prix au « Macho de l'année », qu'elles ont élu pour une déclaration publique faite en 2011. Après le cardinal-archevêque de Paris, André Vingt-Trois, en 2009, Louis NICOLLIN, président du club de football de Montpellier, en 2010, Jean-Claude ELFASSI, paparazzi, en 2011, le 4<sup>e</sup> macho à recevoir ainsi les déshonneurs féministes est Maxime VALETTE, créateur de sites Internet et du site **Vie de merde**, pour sa déclaration : « La seule façon pour qu'elle la ferme, c'est la violer » une phrase twittée le 20 septembre 2011 au sujet de Tristane BANON. « Cette phrase est révélatrice d'une pensée qui considère le viol comme un instrument punitif. Elle minimise le viol, alors que 75 000 femmes sont violées tous les ans en France » explique l'association.

[Lire le communiqué de presse sur le site des Chiennes de garde](#)

## Deuxièmes rencontres d'été des Féministes en Mouvements

La soirée d'interpellation des candidat-e-s à la présidentielle par les **Féministes en Mouvements** a rassemblé plus de 1 300 personnes à La Cigale. Selon les organisatrices, « cette réussite montre que le féminisme est bien vivant, il est résolument moderne et s'est invité avec succès dans la campagne ». Nous reviendrons sur le sujet lors de notre prochaine synthèse sur les élections présidentielles. A l'occasion de la soirée du 7 mars, Caroline DE HAAS a annoncé que, après le succès des rencontres de juillet 2011 (synthèses des 24 juin et 6 juillet 2011), les **Féministes en Mouvements** organiseront leurs 2<sup>èmes</sup> rencontres d'été, les **samedi 30 juin** et **dimanche 1<sup>er</sup> juillet**. Moment d'échanges, de débats, de réflexion et aussi de détente, elles seront l'occasion, après les présidentielles, de tracer une feuille de route pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne enfin une réalité.



## 2 - Egalité et non discrimination

### La Poste met cinq femmes peintres à l'honneur

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, **La Poste** émet traditionnellement des timbres en hommage aux femmes. Cette année, elle met cinq femmes peintres à l'honneur. Un carnet de 12 timbres intitulé « Portraits de femmes dans la peinture » a été émis le 8 mars pour célébrer la Journée. « *Peintre, un métier exercé si longtemps uniquement par des hommes ! La femme a été longtemps vouée à n'être qu'un sujet de tableau. Dans le milieu artistique, comme dans tant de domaines, la Femme a dû conquérir sa place* » souligne **La Poste** dans sa présentation.



### Monde arabe : quel printemps pour les femmes ?

Alors que la **Fédération internationale des ligues des droits de l'homme** (FIDH) lance une publication sur le rôle des femmes dans les mouvements de contestation, les révolutions et les transitions dans le monde arabe et propose vingt mesures pour l'égalité, huit femmes ont lancé l'appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité publié par **Le Monde** et diffusé sur **France Inter** le 8 mars. On signalera de nouveau quelques articles publiés sur le sujet dans la presse. Le 8 mars, **Le Figaro** publiait une photo de Samira IBRAHIM à la une sous le titre « *La femme qui défie le pouvoir égyptien* » (synthèse du 6 février) et soulignait qu'elle est devenue le symbole du combat contre la torture militaire. Le même jour **Libération** publiait « *Quel 8 mars pour les tunisiennes ?* », une tribune de Fatma BOUVET DE LA MAISONNEUVE, psychiatre franco-tunisienne. « *Depuis quelques semaines, des actes liberticides et terroristes se multiplient, convoquant la femme, son corps, sa vie, son statut et son avenir* » rappelle-t-elle. Le lendemain, **La Croix** pose sa « *question du jour* » à Sihem BADI, la ministre tunisienne de la Femme et de la Famille : « *les femmes seront-elles victimes du printemps arabe ?* ». Selon la ministre, « *les tenants de l'extrémisme sont condamnés à la marginalité et el gouvernement prépare des lois pour améliorer l'égalité hommes-femmes* ». Enfin, sous le titre « *Pour un féminisme sans orientalisme. Le « printemps arabe » rebat les cartes* », le sociologue Eric FASSIN rappelle dans **Le Monde** daté du 10 mars que « *les menaces contre les femmes ne définissent pas une civilisation plutôt qu'une autre* » mais qu'elles « *traversent toutes les sociétés* ».

[Retrouver le site de la FIDH consacré aux printemps des femmes arabes](#)

[Lire et signer l'appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité](#)



## Indonésie : les fonctionnaires infidèles traqués

« Les autorités d'une petite province indonésienne viennent de prendre une initiative qui aurait pu trouver sa place dans le film coécrit par Jean DUJARDIN et Gilles LELLOUCHE » s'amuse **Le Figaro** économie du 3 mars. Selon le quotidien, elles « ont en effet proposé de verser le salaire de leurs 3200 fonctionnaires masculins sur le compte en banque... de leur épouse ». « L'objectif avoué » est de « combattre l'infidélité chronique, malade et patentée des maris volages de l'administration » rapporte le journal. « Et aussi, en passant, limiter leur absentéisme et accroître leur productivité ».

## 3 - Egalité dans la vie professionnelle

### CAC 40 : la féminisation des conseils s'accélère

« Les femmes trustent les nouveaux postes d'administrateurs au sein du CAC 40 », affirment **Les Echos** du 8 mars à la une précisant qu'« en 2011, deux fois plus de femmes que d'hommes sont entrées dans un conseil d'administration ». Le quotidien explique comment « la recherche de la candidate idéale, souvent d'origine étrangère, s'organise peu à peu », soulignant cependant qu'« au rythme actuel, il faudra 40 ans pour parvenir à 40 % de femmes dans les conseils d'administration » !

### Les femmes cadres occupent des emplois plus précaires que les hommes

**Le Figaro** du 8 mars signale que selon l'**Association pour l'emploi des cadres** (APEC), si les taux de mobilité des hommes et des femmes cadres « sont strictement comparables », les dernières occupent « surtout avant trente ans, des emplois plus précaires que les hommes » et « quittent plus fréquemment leur entreprise suite à une fin de CDD » de sorte que « les niveaux de responsabilité retrouvés suite à ces mobilités diffèrent fortement ».

### Un portrait d'Amandine Chaignot

Alors qu'Anne Sophie PIC, qui vient d'obtenir trois étoiles et ouvre bientôt un restaurant à Paris, a les honneurs de **L'Express** du 7 mars, **Libération** du 8 mars, sous le titre « Une vie à son goût », consacre son portrait de dernière page à Amandine CHAIGNOT « sous chef » du restaurant de l'hôtel Crillon, qui « va bientôt prendre les fourneaux du Raphaël ». « Amandine CHAIGNOT a donc fait tout comme un homme », prétend le quotidien. « On s'inquiète discrètement des conséquences d'un tel rythme de vie professionnelle sur sa vie privée. Silence. La voix devient plus grave ». « C'est la plus grande question de ma vie », explique-t-elle à « Libé ». « Je me vois mal à 45 ans sans enfants et rentrant seule chez moi. Pour les hommes chefs, soit leur femme gère le restaurant, soit elle est femme au foyer. » Elle dédramatise par une pirouette : « Peut-être que je pourrai trouver un homme au foyer ! » ».



### Travail des femmes : les images ont la vie dure

« Dans les années 1960 et 1970, l'arrivée en masse des femmes dans des métiers parfois masculins bouleversait les certitudes des hommes. Quelques décennies plus tard, la bataille pour l'égalité professionnelle passe par la masculinisation des métiers féminins », le site **Slate.fr** a mis en ligne un article illustré de films vidéo titré « Travail des femmes : les images ont la vie dure ». Le site analyse la vision des femmes dans le monde professionnel grâce à différents documents cinématographiques des années 60.

[Lire l'article sur le site Slate.fr](#)

## L'égalité des sexes sur le métier

« Depuis ce matin, on sait pourquoi l'ange de la cathédrale de Reims sourit (...). A Reims, une expo s'attache aux femmes faisant un « boulot d'homme » et vice versa » indique **Libération** du 7 mars consacrant une page à l'exposition organisée par la mairie dans le cadre de la seconde biennale rémoise pour l'égalité. Sur les photographies de Feng HATAT, photographe chinoise, exposées sur de grands panneaux, « les hommes font des « métiers de femme », les femmes des « métiers d'homme ». Il est assistant puériculteur, elle est conductrice de poids lourds, il est fleuriste, elle est cariste, il est secrétaire, elle est cuviste, etc. ». Le quotidien souligne également l'action de Adeline HAZAN, la maire de Reims, (« l'une des seules 7 femmes maires sur 40 villes de plus de 100 000 habitants en France ») avec en particulier les noms de femmes célèbres qui rebaptisent les rues de Reims. « A voir maintenant : les réactions des passants rémois », conclut **Libération**. « L'ange continuera à sourire, c'est sûr, il n'a pas de sexe, lui ».



## La CGT organisation féministe ?

Plus de 200 militant-e-s, dont un quart d'hommes, ont assisté le jeudi 8 mars à la rencontre organisée par la **Commission femmes mixité** de la CGT pour faire le point sur les revendications de la confédération syndicale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et sur l'égalité au sein même de la CGT à un an de son 50<sup>e</sup> Congrès (synthèses des 13 juillet 2011 et 21 février 2012). Selon Maryse DUMAS, en charge de la formation des dirigeants syndicaux, la CGT pourrait aller en 2013 au-delà de ses statuts actuels (adoptés en 1995 ceux-ci précisent que la CGT « agit pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes »), et de la « Charte pour l'égalité femmes hommes » qu'elle a adoptée en 2007, en inscrivant dans ses statuts qu'elle est « une organisation féministe ». Bernard THIBAUT, secrétaire général, a assisté à la totalité des travaux, et a rappelé en conclusion que la Commission exécutive confédérale était strictement paritaire depuis 1999. Il a également annoncé que le prochain congrès, qui aura lieu à Toulouse du 18 au 23 mars 2013, verrait une représentation à parité des délégués : 500 femmes et 500 hommes.



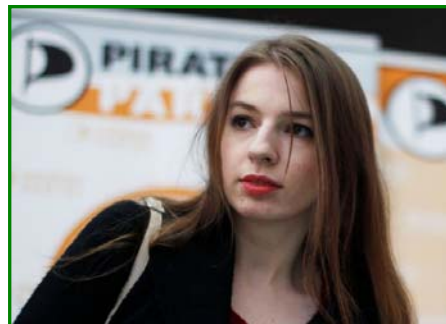
## 4 - Parité politique

### Quatre timbres pour défendre la parité en politique

On signalera avec **Le Figaro** (8 mars) l'initiative de Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, sénatrice des Français établis hors de France, militante pour la parité en politique, qui a offert à ses collègues de l'**Assemblée des Français de l'étranger** (AFE), réunies en Assemblée à Paris, ainsi qu'aux Ambassadrices de la France dans le monde, un livret de quatre timbres qu'elle a fait réaliser spécialement pour l'occasion. Joëlle GARRIAUD-MAYLAM a consacré, symboliquement, un timbre à la Marianne d'Eugène DELACROIX dans son tableau « La République guidant le peuple » et un autre à Marthe SIMARD, française de l'étranger, qui fut la première femme à siéger en 1943, avant l'octroi du droit de vote aux femmes, dans une assemblée parlementaire, l'Assemblée Consultative provisoire d'Alger en 1943. Placé en vis-à-vis de ces timbres dans la plaquette de présentation, un petit tableau reprend les pourcentages d'élues dans les assemblées parlementaires (22 % au Sénat et 19 % à l'Assemblée nationale), à l'AFE (36 %) - qui montre l'exemple ! - et dans la diplomatie (15 % seulement de femmes chez les ambassadeurs).

## Allemagne : peut-on être une femme politique transparente ?

« Elle tweete sur sa vie privée, chante sur YouTube, poste des photos sur Internet. A 24 ans, Marina WEISBAND est une dirigeante en vue du parti des Pirates » raconte **Courrier International** du 8 mars. « Mais elle semble déjà vouloir tourner la page... » signale l'hebdomadaire qui publie le portrait de cette psychologue, représentante d'une formation qui a obtenu 8,9 % des voix aux élections régionales du Land de Berlin en septembre dernier, et qui pourrait entrer au Bundestag aux prochaines élections. Né en Suède le **parti des Pirates**



s'attache notamment à réformer les droits de la propriété intellectuelle, comme le copyright, les brevets et la protection des œuvres. Le programme comprend aussi un soutien au renforcement des droits fondamentaux relatifs à la vie privée (comme la propriété privée et les informations privées), à la fois sur Internet et dans la vie courante.

## 5 - Egalité dans la vie personnelle et sociale

### « Faut-il s'inquiéter du recours à l'avortement des jeunes ? Oui ! »

Sous le titre « *Faut-il s'inquiéter du recours à l'avortement des jeunes ? Oui !* », Israël NISAND, Brigitte LETOMBE, gynécologues et Sophie MARINOPOULOS, psychanalyste, auteurs de « Si on parlait de sexe à nos ados ? » (**Odile Jacob**) ont souhaité répondre à la tribune publiée dans **Libération** du 1<sup>er</sup> mars par deux sociologues (Nathalie BAJOS et Michèle FERRAND) et trois médecins épidémiologistes (Laurence MEYER, Caroline MOREAU et Josiane WARSZAWSKI) pour dénoncer les propos « *moralisateurs* » tenus à l'occasion de la remise du rapport d'Israël NISAND sur l'IVG chez les mineures (synthèses des 16, 21 et 24 février et 1<sup>er</sup> mars). « *A une époque où tout se mesure, tout s'évalue, et où tout doit être rentable, nous proposons de ne plus ignorer les difficultés psychiques des femmes qui ont subi une IVG et de tout faire pour prévenir cet événement d'autant plus indésirable qu'il se produit tôt dans la vie des femmes, épargnant toujours les garçons si peu initiés à leur vraie responsabilité* » estiment les signataires.

[Lire la tribune sur le site de Libération](#)

### « La maternité des Bluets a peur de perdre son âme »

« Pour quelques semaines au moins, l'épée de Damoclès s'éloigne. Devant une délégation de personnels et de médecins, l'agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France a annoncé hier la création d'une « mission d'appui » auprès de la maternité des Bluets » explique **Le Parisien** du 9 mars. Mais le quotidien a rencontré les personnels de la clinique qui ne veulent pas renoncer à leur spécificité, entendent « attirer l'attention des candidats à l'élection présidentielle » et « provoquer le débat » sur leur situation.



## Etats-Unis : les féministes en campagne

« Face aux républicains, elles militent contre le durcissement de la loi sur la contraception et l'avortement » souligne **Le Figaro** du 9 mars qui explique que « près de quarante ans après la légalisation sur l'avortement, la question divise républicains et démocrates ». « Mais les féministes comptent bien mobiliser l'électorat féminin d'ici à novembre contre celui qui affrontera Barack OBAMA », explique le quotidien « car, à leurs yeux », il s'agit d'une véritable « guerre contre les femmes » et d'une « période très rétrograde ». **Courrier International** voit dans la campagne aux Etats-Unis une « nouvelle offensive contre les droits des femmes ». Et de citer **The New Republic**, magazine progressiste de Washington : « En l'espace d'une génération, les femmes, qui étaient considérées comme des citoyennes de seconde zone, sont devenues des actrices à part entière de la société américaine. Leur émancipation en matière de contraception a été un aspect crucial de cette révolution. Si les conservateurs ont l'intention de continuer leur croisade contre les droits des femmes, la gauche doit se tenir prête à répliquer de façon catégorique et univoque ».

## Pakistan : la revanche du troisième genre

« Cibles de violences, les 500 000 travestis, castrats et transsexuels pakistanais sortent, lentement, de leur état de parias avec la reconnaissance récente de leur identité » souligne **Libération** dans son « grand angle » du 5 mars : « la revanche du troisième genre ». « Une révolution en pays islamique » selon le quotidien. Enquête sur « la communauté la plus discriminée du pays : les hijras ». « Ce mot ourdou », explique la correspondante du quotidien à Islamabad, « traditionnellement traduit par « eunuque » en référence à la tradition moghole des castrats, regroupe les travestis, les transgenres, les hommes castrés par choix personnel et les hermaphrodites. Au nombre de plus d'un demi-million au Pakistan, les hijras connaissent une vie de parias, humiliées, violentées, à des années lumières du temps où les empereurs de la dynastie moghol avaient fait des eunuques leurs danseurs favoris à la cour, les gardiens de leur harem, voire leurs généraux et magistrats ».

## 6 - Lutte contre les violences

### Pénaliser le client de la prostitution : en Belgique aussi ?

**Le Soir** du 1ER mars se posait la question : « Pénaliser le client de la prostitution ? » dans son cahier « Polémiques ». Le quotidien belge explique que « quelque que soit les motivations (des clients de la prostitution), on envisage faire pression sur eux afin de diminuer voire d'éradiquer la prostitution. On parle de pouvoir juridiquement poursuivre le client, comme cela se fait en Suède depuis 1999 ». « Un bien, un mal ? », **Le Soir** donne la parole à Céline FREMAULT, cheffe du groupe CDH (centriste NDR) au Parlement bruxellois, pour qui « la prostitution n'est pas un mal nécessaire » et qu'« avant de pénaliser il faut éduquer ». A contrario, Morgane MERTEUIL, secrétaire générale du Syndicat du travail sexuel (STRASS), estime que « pénaliser le client, c'est attenter à la dignité des femmes » (celles qui choisissent de se prostituer).

### Libérez Asia Bibi !

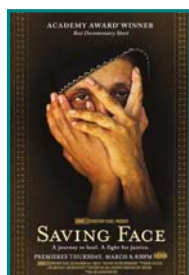
Le 8 mars, un appel a été diffusé et relayé par des associations féministes demandant la libération d'Asia BIBI. « Depuis juin 2009, la citoyenne pakistanaise Asia Bibi mère de 5 enfants, est incarcérée dans des conditions épouvantables et indignes dans la prison de Sheikhpura dans la province du Penjab » indique l'appel. « Condamnée à mort pour délit de blasphème », Asia BIBI a fait appel de sa sentence de mort mais ce procès ne se tiendra pas avant deux ans. Les signataires en appellent solennellement au Gouvernement de la République Islamique du Pakistan pour la libération d'Asia BIBI (synthèses des 12, 22 novembre, 31 décembre 2010 et 3 juin 2011).

## Mexique : « Même la femme la plus courageuse du pays a très peur »

« Lorsqu'elle a été nommée chef de la police de Práxedes G. Guerrero, une localité ravagée par la violence », raconte **Courrier International** du 8 mars, « Marisol VALLES est devenue célèbre du jour au lendemain ». Les médias ont fait d'elle une icône raconte l'hebdomadaire. « Mais, face aux menaces quotidiennes, elle a dû fuir aux Etats-Unis » indique **Courrier International** qui relate le quotidien de cette ville ravagée par la violence. Marisol VALLES avait accepté ce poste, (dont plus personne ne voulait, plusieurs commandants de police ayant été assassinés), à la tête d'un nouveau service de police presque exclusivement composé de femmes, sous réserve qu'elle n'ait pas à combattre le narcotrafic mais qu'elle soit seulement chargée de mettre en place des programmes de prévention...



## Une réalisatrice pakistanaise lance sa campagne contre les attaques à l'acide



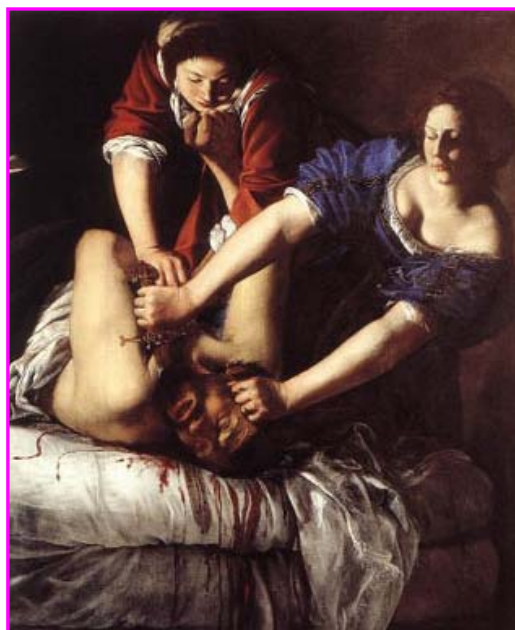
**La Croix** souligne le 29 février que la réalisatrice pakistanaise Sharmeen OBAID-CHINOY a été couronnée dans la catégorie du court métrage documentaire pour « Saving Face », lors de la 84<sup>e</sup> cérémonie des Oscars le 26 février. Pour le quotidien c'est « le combat pour les femmes pakistanaises (qui est) couronné aux Oscars ». La réalisatrice a lancé le 28 février une campagne pour mettre un terme aux attaques à l'acide qui chaque année défigurent plus d'une centaine de femmes au Pakistan.

<http://www.savingfacefilm.com/>

## 7 - Culture, communication

### Rétrospective Artemisia GENTILESCHI : « sous le vernis la fureur »

A l'occasion d'une rétrospective Artemisia GENTILESCHI, dont on pourra découvrir les toiles au Musée Maillol à partir du 14 mars, deux magazines reviennent sur cette peintre italienne (1593-1654) connue pour ses clairs-obscurs dramatiques inspirés du CARAVAGE. **Télérama** du 7 mars voit dans cette artiste « la fureur de peindre ». « Du sang et de la rage. Des toiles à la violence saisissante » souligne l'hebdomadaire. « La première femme artiste émancipée ? » se demande **Beaux Arts** qui rappelle que celle que l'on surnomme simplement Artemisia « fut la première femme au XVII<sup>e</sup> siècle à s'imposer dans les cours européennes en tant que peintre à part entière ». Une « féministe avant l'heure » souligne le mensuel, victime d'un viol, et du procès humiliant qui s'ensuivit, auxquels on attribue certains traits de son œuvre comme l'obscurité et la violence graphique qui s'y déploient, comme le tableau « Judith décapitant Holopherne » (ci-contre) qui « se prête volontiers à l'interprétation biographique ».



## « Intouchables », version sexe...



Après le film « Intouchables » (que nous n'avons pas évoqué dans cette synthèse malgré les quelques critiques qu'il a suscité sur la représentation et la place des femmes dans le scénario), voici « Hasta la vista ». « *Trois jeunes d'une vingtaine d'années aiment le vin et les femmes, mais ils sont encore vierges* » indique le synopsis. « *Sous prétexte d'une route des vins, ils embarquent pour un voyage en Espagne dans l'espoir d'avoir leur première expérience sexuelle. Rien ne les arrêtera... Pas même leurs handicaps : l'un est aveugle, l'autre est confiné sur une chaise roulante et le troisième est complètement paralysé* ». Même si il s'agit (« *« Intouchables », version sexe* » - **Le Point** du 1<sup>er</sup> mars) d'une « *réflexion intelligente sur le regard que pose la société sur les handicapés et leurs vies affectives et sexuelles* », le film ravivera peut-être la polémique sur les aidants sexuels pour les handicapés. On vous livre en tout cas l'affiche sans commentaire...

## Trois filles et des garçons infidèles

Le supplément télévision du **Nouvel Observateur** donne la parole aux trois actrices du film « Les Infidèles » (synthèse du 6 février) dans lequel Gilles LELLOUCHE et Jean DUJARDIN « *dresse un inventaire non exhaustif de l'infidélité masculine* ». Qu'en pensent Emmanuelle BERCOT, Alexandra LAMY et Géraldine NAKACHE ? « *Les garçons ont été au bout de ce qu'ils voulaient raconter sur la mauvaise fois, le réflexe bovin et la lâcheté des hommes* » soulignent-elles expliquant qu'elles ne voient pas de misogynie dans le film car « *les personnages sont donnés d'emblée comme des losers* ». « *Je ne me sens pas très « Chienne de garde »* », explique l'une d'entre elles, « *ces hommes sont-ils plus puérils ou misogynes que couillons ? Non, ils sont vraiment couillons* »...

## Le genre et la recherche du temps perdu...

Raphaël ENTHOVEN consacrait sa chronique du 29 février dans **L'Express** au « *véritable inventeur de la théorie du genre* », selon lui, qui « *n'est ni Simone de BEAUVOIR, ni Judith BUTLER* » mais bel et bien Marcel PROUST, « *tant la plupart des personnages qui composent A la recherche du temps perdu ont un destin qui échappe à la forme de leur sexe* ». Et de décrire les « *passions complexes* » et « *leurs sexes tus* » dans l'œuvre de PROUST pour conclure que « *les hommes ne sont pas des bêtes. Il ne suffit pas d'être mâle pour être masculin, ni d'être femelle pour être féminin* », que le machisme ou l'homophobie cachent souvent l'expression « *d'une féminité qu'on dissimule* » ou « *d'une homosexualité qu'on voudrait cacher à ses semblables* » et que, au final, les adversaires de la théorie du genre devraient demander l'interdiction de l'œuvre littéraire la plus subversive du XX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle ».



## Seules les femmes peuvent voir cette publicité

**Courrier International** du 1er mars relève une campagne de publicité originale de l'ONG **Plan** en Grande Bretagne. « *Seules les femmes peuvent voir le spot diffusé par une association qui milite pour l'accès à l'éducation des petites filles* » explique l'hebdomadaire. « *Le panneau interactif installé dans cet Abribus de Londres, dans Oxford Street, est doté d'un système de reconnaissance faciale. Les femmes ont droit à une pub de quarante secondes, les hommes sont dirigés seulement vers le site Internet de l'ONG Plan, à l'origine de cette campagne, qui vise à leur faire ressentir le poids de la discrimination liée au genre* » raconte **Courrier International**.



## Hollywood : les femmes prennent la plume



**Trois Couleurs**, le mensuel culturel gratuit édité par **MK2 Multimédia** dédié à l'actualité cinématographique et culturelle consacre sa une du mois de février aux femmes scénaristes qui « *prennent la plume* ». Le mensuel se demande en effet si l'on n'assiste pas aux Etats-Unis à l'avènement du « fempire ». « *De ce terme fourre-tout, homologué (...) par un article du New York Times* », explique **Trois Couleurs**, « *difficile de déduire qu'un empire féminin tient désormais les rênes d'Hollywood* ». « *Mais lorsqu'un groupe de scénaristes américaines se fait remarquer pour ses scripts enlevés, de Mes meilleures amies à Young Adult, il y a néanmoins de quoi se réjouir* » estime le magazine qui dresse le portrait de plusieurs de ces scénaristes.

## Cristina Comencini « Maintenant, les femmes doivent prendre le pouvoir ! »

**L'Humanité** du 6 mars publie un entretien avec l'écrivaine et réalisatrice italienne Cristina COMENCINI (synthèses des 23, 29 mars, 12 avril 2011 et 24 février 2012). La fille du cinéaste italien est l'une des femmes à l'origine de renouveau du mouvement féministe en Italie. Pour l'auteure de la pièce « Libere », jouée pour la première fois en France à la mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement parisien à l'occasion de la Journée internationale des femmes, « *l'acceptation des femmes dans leurs différences reste encore à gagner* » et celles-ci « *doivent maintenant prendre le pouvoir !* ».



## Les chanteuses dominent le monde des musiques actuelles

Après **Le Figaro** (synthèse du 25 janvier), ce sont **Le Monde** (3 mars) et **Le Quotidien du Médecin** (5 mars) qui soulignent à leur tour la présence des femmes dans les musiques actuelles et en particulier dans la chanson. « *Les filles jouent des coudes au Victoires de la musique* » titre **Le Monde** à la une et souligne qu'elles « *rivalisent crânement avec les garçons pour figurer, samedi 3 mars, au tableau d'honneur des Victoires de la musique* ». « *Une montée en gamme* », selon le journal du soir, « *qui se voit aussi dans les bacs des disquaires* ». Sous le titre clin d'œil de « *Oh ! les filles, oh ! les filles, elles chantent partout* », le quotidien du boulevard Blanqui consacre une page à ces filles qui « *tiennent tête aux garçons* » en matière de musique populaire. « *Jazz, rock...* », de son côté, **Le Quotidien du médecin** relève les « *voix singulières* » des femmes et souligne que « *d'où qu'elles viennent, les chanteuses dominent le monde des musiques actuelles* ». (Ci-dessous : La Grande SOPHIE, Anaïs CROZE et Maya BARSONI).



## 8 - Agenda

### Hubertine reçoit Yvette !

Après l'interpellation des candidats à la fonction présidentielle du 7 mars qui a rassemblé un millier de personnes à la Cigale, le **collectif** Féministes en mouvement (FEM) se retrouve le **mardi 13 mars** à 19 heures le temps d'une « Causerie Présidentielle » au **Centre Hubertine Auclert**. Avec Yvette Roudy, ancienne ministre des droits des femmes, le collectif FEM reviendra sur cet évènement et présentera plus en détail les mesures déclinées dans le manifeste « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ! » (synthèse du 6 mars) et les engagements pris par les candidat-e-s.

[Retrouver le programme des causeries présidentielles](#)

### « Des féministes sur les ondes, les sites et les blogs »

L'**Institut Emilie du Châtelet** organise son prochain « Café » le **mardi 27 mars** à partir de 19 h au restaurant La Baleine au Jardin des Plantes à Paris sur le thème « Des féministes sur les ondes, les sites et les blogs ». Les échanges interviendront à partir des témoignages de Cathy BERNHEIM (blog "Re-belles"), EMELIRE (blog "Humeur de dogue"), Caroline FLEPP (site d'informations "Égalité"), Michèle REVEL (blog "Re-belles"), et Nelly TRUMEL (émission "Femmes libres", Radio libertaire). A ne pas rater !

### « Sortir du N'Kuta »

Le **Centre audiovisuel Simone de BEAUVOIR** accueillera la réalisatrice Céline METZGER qui présentera son film « Sortir du N'Kuta » au cinéma Le Nouveau Latina à Paris le **jeudi 22 mars** à 20 h. La séance sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice. A travers les parcours de trois homosexuels et leur avocate, Alice NKOM, le Cameroun se dévoile. Plus qu'un jugement de valeur, ce film cherche à mieux comprendre cette société apparemment homophobe. Le « nkuta » est un sac en toile de jute. Cette expression, typiquement camerounaise, fait référence à l'expression française « sortir du placard » ou « faire son coming out ».



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

**Direction générale de la cohésion sociale** – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes  
Bureau de l'animation et de la veille - [dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr](mailto:dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr) - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>